

DEL-2024-41

Extrait du registre  
des délibérations du  
Conseil d'administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre 2024 à 14 heures, les membres du Conseil d'administration, dûment convoqués le 29 novembre 2024 se sont réunis, à l'amphithéâtre de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, sous la Présidence de Madame Marie-Christine LEMARDELEY.

**Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil d'administration de l'ESPCI Paris-PSL,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5, L1414-2 et R2221-24 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11 et 12 juillet 2005 instituant une Régie disposant de l'autonomie financière et de la personnalité morale et lui transférant la gestion de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI Paris -PSL), jusqu'alors administrée en régie directe ;

Vu la délibération 2024-15 du 19 juin 2024 relative à l'élection des membres de la CAO ;

Vu la délibération 2024-28 du 16 octobre 2024 modifiant les statuts de l'ESPCI et en particulier la composition de son Conseil d'administration ;

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection ;

Oùï le rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE**

**Article 1 : Le Conseil d'administration élit en son sein :**

**Les membres titulaires de la commission d'appel d'offres :**

- Madame Stéphanie Bonneau, Représentante de Sorbonne Université ;
- Monsieur Léo Dagorne, Président du Bureau des Étèves de l'ESPCI Paris ;
- Madame Pénélope Komitès, Conseillère de Paris ;
- Madame Hélène Lannibois-Drean, Représentante issue d'une entreprise ;
- Madame Pascale Ribon, Personnalité qualifiée issue du monde de l'Innovation.

**Les membres suppléants de la commission d'appel d'offres :**

- Madame Maya Akkari, Conseillère de Paris ;
- Madame Anne Biraben, Conseillère de Paris
- Madame Colombe Brossel, Conseillère de Paris ;
- Monsieur Emmanuel Coblenca, Conseiller de Paris ;
- Monsieur François Connault, Conseiller de Paris.

Secrétaire de séance :  
DAGORNE Léo

Nombre de membres du  
Conseil d'administration :  
17

Présents : 10  
Pouvoirs : 4  
Votants : 16  
Ne prend pas part : 0

**La Présidente**

LEMARDELEY Marie-Christine

**Les administrateurs**

KOMITES Pénélope  
AKKARI Maya  
BROSSEL Colombe  
COBLENCE Emmanuel  
SIMONDON Paul  
CONNAULT François  
BIRABEN Anne  
MESSAS Emmanuel  
RENNER Marc  
MARINETTI Angela  
LECOQ Jean-Pierre  
BONNEAU Stéphanie  
LANNIBOIS-DREAN Hélène  
GILAT Sylvain  
DAGORNE Léo  
RIBON Pascale

**Article 2 :** La présente délibération sera transmise à la Préfecture de Paris, publiée sur le site internet de l'école et mise disposition du public sur un registre papier.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance

La Présidente

Léo DAGORNE



Marie - Christine LEMARDELEY

